

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 22 février 2024

Cette réunion s'est déroulée à la salle de réunion de la mairie de Pargny-sous-Mureau.

Le quorum était atteint, le président ouvre la séance à 20h10.

Présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, COLON Yvon, FOUQUET Francis, GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, LENOTRE Noémie (en visioconférence), PAILLARDIN Emmanuel, TABELLION Brigitte

Absent excusé :

RAYNAUD Fabrice

Jean-Pierre AUBERTIN remercie tous les membres pour leur présence.

Ordre du jour :

1. Approbation du conseil du 22.02.2024
2. Extention de la propriété
3. Poursuite de la restauration des vestiges de l'abbaye
4. Poursuite des sondages archéologiques
5. Elaboration de documents modernes d'aide aux visites
6. Manifestations co-organisées avec la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges (CCOV)
7. Journées du Patrimoine 2024
8. Faits divers
9. Journée des adhérents 2024
10. Assemblée générale 2025
11. Manifestation sortie livre des JEV octobre 2023

1. Approbation du PV du CA du 22 février 2024

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 22 février 2024, il est adopté à l'unanimité.

2. Poursuite de la restauration des vestiges de l'abbaye

Lors de la dernière assemblée générale de février dernier, avait été exposé l'ensemble des travaux réalisés sur les derniers vestiges de l'abbaye de Mureau au cours des 5 dernières années.

La conclusion était : maintenant que faisons nous ?

A cette interrogation, plusieurs solutions :

- 1 - Rien, seulement entretenir le site pour qu'il reste présentable
- 2 - Faire les joints des pierres des murs des vestiges restaurés pour consolider les ouvrages et éviter la pousse de végétaux entre les pierres. Le coût élevé : besoin d'échafaudages et travail long, aucune aide financière de la part des collectivités territoriales et de la Fondation du Patrimoine.
- 3 - Terminer la restauration de l'arrière de la porterie en remontant les jambages et frontons des fenêtres et en allant jusqu'au remontage des corniches sur le mur arrière et les murs de chaque côté de cet ancien bâtiment abbatial.

Accord oral pour une aide financière du Conseil Régional du Grand Est, du Conseil Départemental des Vosges, de la Fondation du Patrimoine et des Services des Monuments Historiques si la demande est effectuée.

Après échange entre les administratrices et administrateurs, la troisième proposition est choisie à l'unanimité.

Le président est chargé d'élaborer et de transmettre les demandes de subventions :

- au Conseil Régional du Grand Est (CRGE)
- au Conseil Département des Vosges
- à la Commune de Pargny-sous-Mureau
- à la Fondation du Patrimoine de Lorraine

Une demande de mise en place d'une souscription sera adressée à la Fondation du Patrimoine.

3. Poursuite des sondages archéologiques

Le président donne la parole à Noémie qui nous fait part des décisions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Grand Est (DRAC).

La DRAC valide le nouveau projet de Noémie ; ainsi une nouvelle campagne de fouilles archéologiques se déroulera du 16 au 27 septembre 2024. L'étude portera principalement sur l'emplacement de l'église et plus précisément à l'endroit du chœur et la croisée du transept.

De plus, Noémie informe le conseil que la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique a émis un avis favorable à la mise en place d'une action triennale à compter de 2026.

Le président précise que tout cela est possible grâce à la forte motivation de Noémie, de son excellent travail effectué sur le terrain et de la qualité de ses documents écrits élaborés aussi bien les demandes que les compte-rendus.

Les membres du conseil adressent leurs très sincères félicitations à Noémie et l'encourage pour la suite.

4. Elaboration de documents modernes d'aide aux visites

A sa demande, le conseil autorise le président a étudié la faisabilité de l'élaboration d'un documents 3D qui permettrait une visite virtuelle de l'abbaye sur place avec l'aide d'une application téléphonique et d'un casque de réalité virtuelle.

A ce jour, le CRGE serait d'accord de subventionner cette opération.

5. Manifestations co-organisées avec la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges (CCOV)

Le président rappelle que le samedi 1er juin 2024, notre association organise avec le service culturel de la CCOV, un spectacle à 20h30 sur le site de Mureau.

Il précise qu'avec Gilles, il rencontre les responsables de ce service le 2 mai à 14h sur place afin de régler l'organisation.



Concert décentralisé

Raskovnik, Musique des Balkans sous le Danube

>> Cie Le Pays de ma Tête / Vosges

Le duo RASKOVNIK convoque l'âme millénaire des musiques traditionnelles des Balkans pour nous partager tout ce qu'elle recèle en passions humaines, de l'amour à la douleur, du recueillement à la fête. À l'image de ses montagnes originelles, son caractère est tout sauf linéaire.

La voix envoûtante de Charlene Ploner nous plonge avec force et douceur dans ces territoires enchanteurs, le piano de Nicolas Arnoult apporte une touche jazzy résolument moderne, la contrebasse sa chaleur boisée, l'accordéon son souffle haletant, tandis que la viole de gambe et le sax nous invitent à voyager.

Raskovnik, c'est aussi dans la mythologie slave une herbe magique possédant la propriété d'ouvrir ce qui est fermé... à commencer par les esprits !

Concert organisé en partenariat avec l'association « Pargny vie et patrimoine »

CONCERT DÉCENTRALISÉ

ABBAYE DE PARGNY-JOUX-ITURBIEN

Horaire(s)
Samedi 01/06 à 20h30

Spectateurs
Tout public à partir de 8 ans

Durée
1h15

Tarif(s)
Entrée libre, réservation conseillée.

6. Journées du Patrimoine 2024

Le président indique que cette année, les Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront les 20, 21, 22 septembre 2024.

Après échange entre les membres, le conseil décide du programme suivant pour notre association sur le site de l'abbaye :

- samedi 21 septembre (horaires à préciser après de nouveaux contacts avec les intervenants)
 - . prestation de la chorale des adultes de l'école de musique de la CCOV
 - . signature de la convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine
 - . mise en valeur des fouilles archéologiques en cours
- dimanche 22 septembre (après-midi)
 - accueil du public

7. Faits divers

Le président rappelle que des individus indéclicats ont déposé des immondices sur le site de Mureau entre le 16 et le 17 avril 2024.

La gendarmerie et le Maire ont été informé.

Plainte a été déposé au nom de l'association.

Le samedi 20 avril dernier, Roland, Francis, Gilles, Yvon, Jean-Charles, Jean-Pierre ont trié et emmené ces ordures à la déchetterie de Neufchâteau.



9. Journée des adhérents 2024

L'ensemble du conseil décide d'organiser fin août, une visite du patrimoine de Soulosse-sous-Saint-Elophé

10. Assemblée générale 2025

Monsieur Guy HILAIRE, historien, à la demande du président, accepte d'intervenir lors de l'assemblée générale de février 2024 sur un thème en rapport avec l'abbaye de Mureau.

11. Manifestation sortie livre des JEV octobre 2023

Il est de tradition que la structure qui a organisé les Journées d'Etudes Vosgiennes (JEV) à la demande de la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges (FSS 88), prévoit une manifestation à la sortie du livre correspondant à ces JEV.

Dans l'attente de la date, nous devons réfléchir sur la quantité d'ouvrages que notre association souhaitera acquérir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut close à 21h20

Un beau moment convivial clôtura cette rencontre. Merci Corinne pour l'excellent gâteau.

Le secrétaire

Guillaume AUBERTIN

Le Président

Jean-Pierre AUBERTIN